

Procès-verbal

Conseil Municipal du mercredi 8 avril 2026 à 18h30

Présents (13) : GOUIRY Catherine, FREU Jean-Pierre, ROCHETTE Françoise, GAUBERT Dominique, COMBES Séverine, PEREZ Pierre, SALGADO Patricia, DUPONT Jean-Pierre, BAUMES Sandrine, CAVAILHE Laurent, FLAUTRE Sabine, BASTIANELLI Jean, Laure CLAVEROL.

Absents excusés (2) : Olivier AMOROS procuration à Jean-Pierre FREU, Juliette PASCON procuration à Laurent CAVAILHE.

COMBES Séverine désignée secrétaire de séance, donne lecture du procès-verbal du conseil municipal du 20 mars 2026 approuvé à l'unanimité.

1. Compte financier unique principal 2025

Délibération pour approuver le CFU Principal 2025. Jean-Pierre FREU donne lecture détaillée du compte financier unique principal 2025 qui fait apparaître un excédent de fonctionnement de 130 258,52 € et un excédent d'investissement de 69 334,56 €. Mme le Maire sort de la salle au moment du vote. **Approuvé à la majorité, 2 abstentions de Sabine FLAUTRE et Jean BASTIANELLI.**

2. Affectation de résultat de l'exercice 2025

Suite à l'envoi du Compte Financier Unique par le Trésor Public, après ajustements effectués, il convient de modifier le montant de l'affectation de résultat de l'exercice 2025 à la section d'investissement du budget 2026 pour un montant de 130 258,52 € au lieu du montant initialement voté qui était de 130 839,64 €. **Approuvé à l'unanimité.**

3. Décision modificative n°1 du budget principal

Délibération pour ajuster le budget aux sections de fonctionnement et d'investissement, notamment suite à la mise à jour du montant de l'affectation de résultat, et à la réception des dotations de l'Etat. Les recettes nouvelles à intégrer représentent un total de 15 005,00 € qu'il proposé de virer à la section d'investissement pour le financement d'une partie du matériel d'éclairage public de la rue du télégraphe (10 177,00 € au compte 21538), et en bâtiments divers (4246,88 € au compte 2131) et pour couvrir la diminution de l'affectation de résultat (- 581,12 €). **Approuvé à l'unanimité.**

4. Participation à la protection sociale complémentaire santé des agents de la collectivité

Instauration de la participation obligatoire de la collectivité à la protection sociale complémentaire santé des agents dans le cadre de la labellisation. Proposition de participation à hauteur de 15 € par mois et par agent. **Approuvé à l'unanimité.**

5. Régime indemnitaire des élus

Proposition de fixer les taux des indemnités comme suit :

Maire : 50% (taux maximum applicable 55,7%)

Adjoints 18% (taux maximum applicable 21,38%)

Conseillers délégués 11%

Approuvé à la majorité, 2 abstentions de Sabine FLAUTRE et Jean BASTIANELLI

6. Délégations du Conseil Municipal au Maire

Le maire rappelle que l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales donne au conseil municipal la possibilité de lui déléguer pour la durée de son mandat certaines attributions de cette assemblée, en vue de faciliter la bonne marche de l'administration communale. **Approuvé à la**

majorité, 2 votes contre de Sabine FLAUTRE et Jean BASTIANELLI, 1 abstention de Laure CLAVEROL.

7. Constitution des commissions municipales

Catherine GOUIRY donne lecture des propositions de composition des commissions municipales comme suit :

Commission « Finances, Personnel et Sécurité » :

Adjoint délégué : Jean-Pierre FREU – membres : Jean-Pierre DUPONT, Laurent CAVAILHE et Laure CLAVEROL.

Commission « Enfance, Jeunesse, affaires culturelles et communication » :

Adjointe déléguée : Françoise ROCHETTE – membres : Juliette PASCON, Patricia SALGADO Sandrine BAUMES et Jean BASTIANELLI.

Commission « Aménagement du territoire, commerce, tourisme, et signalétique » :

Adjoint délégué : Dominique GAUBERT – membres : Jean-Pierre DUPONT, Olivier AMOROS, Pierre PEREZ et Sabine FLAUTRE.

Commission Travaux, urbanisme :

Adjoint délégué : Jean-Pierre FREU – membres : Laurent CAVAILHE, Patricia SALGADO et Laure CLAVEROL.

Commission Vie associative et sportive :

Conseillère déléguée : Séverine COMBES – membres : Juliette PASCON, Patricia SALGADO, Sandrine BAUMES et Jean BASTIANELLI.

Commission Environnement, et développement durable

Conseiller délégué : Pierre PEREZ – membres : Laurent CAVAILHE, Sandrine BAUMES, Jean-Pierre DUPONT et Sabine FLAUTRE.

Approuvé à l'unanimité.

8. Règlement intérieur du Conseil Municipal

Catherine GOUIRY donne lecture du projet de règlement intérieur. Sabine FLAUTRE et Jean BASTIANELLI demandent des précisions sur certains points du règlement. En ce qui concerne le délai de convocation, il sera de 5 jours francs au lieu des 3 jours francs minimum réglementaires et si problème ou urgence de 3 jours francs.

Concernant la consultation à tout moment des documents, Dominique GAUBERT émet des réserves, précisant qu'il serait préférable de passer par les adjoints délégués qui, dans le cadre de leurs commissions, seront en capacité de fournir des explications. Cela permet également de faciliter le travail des agents de la collectivité pour des questions de disponibilité pour la mise à disposition des dossiers.

Pour ce qui relève des commissions municipales : le point sur les réunions systématiques préalablement au conseil municipal n'apparaît pas car cela ne fait pas partie du règlement mais plutôt d'une question d'organisation. Il faudra voir comment formuler cela.

Les PV du conseil ne seront plus lus lors du conseil suivant mais seront joints à la convocation. Demande de Sabine FLAUTRE et Jean BASTIANELLI de caler la réunion de la commission d'appel d'offres sur les seuils des marchés publics. Une précision sera apportée sur ce point après vérifications des seuils.

Le règlement est approuvé à la majorité, 2 votes contre de Sabine FLAUTRE et Jean BASTIANELLI qui auraient aimés être associés à la rédaction de ce projet de règlement.

9. Désignation des membres de la Commission d'appel d'offres

Proposition désigner les membres suivants : Jean-Pierre FREU, Dominique GAUBERT et Sabine FLAUTRE en tant que titulaires de la CAO. Jean-Pierre DUPONT, Laurent CAVAILHE et Jean BASTIANELLI en tant que suppléants. **Approuvé à l'unanimité.**

10. Désignation des délégués représentant la commune au P.N.R

Délibération pour désigner les représentants de la collectivité au sein du comité syndical de Parc Naturel Régional de la Narbonnaise en Méditerranée, fixé au nombre de deux titulaires et deux suppléants pour les communes de 1001 à 2000 habitants. Représentants proposés :

Titulaires : Catherine GOUIRY et Pierre PEREZ

Suppléants : Jean-Pierre DUPONT et Jean BASTIANELLI

Approuvé à l'unanimité.

11. Désignation des délégués représentant la commune au SYADEN

Proposition de désigner Jean-Pierre FREU délégué titulaire et Laurent CAVAILHE suppléant.

Approuvé à l'unanimité.

12. Désignation des délégués au Syndicat de la Berre et du Rieu

Proposition de désigner Pierre PEREZ comme titulaire et Olivier AMOROS son suppléant.

Approuvé à l'unanimité.

13. Désignation des membres du C.C.A.S.

Proposition de désigner les membres élus suivants : Séverine COMBES, Françoise ROCHETTE, Patricia SALGADO, Sandrine BAUMES, Juliette PASCON et Laure CLAVEROL, Catherine GOUIRY étant présidente du C.C.A.S.

Approuvé à l'unanimité.

14. Désignation du correspondant défense

Proposition de désigner Dominique GAUBERT.

Approuvé à l'unanimité

15. Désignation des représentants au C.I.S.P.D.

Proposition de désigner Jean-Pierre FREU, titulaire, et Jean-Pierre DUPONT, suppléant.

Approuvé à l'unanimité

16. Désignation des représentants au sein du C.C.F.F.

Proposition de désigner Jean-Pierre DUPONT, titulaire, et PEREZ Pierre, suppléant.

Approuvé à l'unanimité

17. Demande de rétrocession du lotissement « Les Jardins de Peyriac » par le lotisseur HECTARE.

Demande de la société HECTARE pour la rétrocession des espaces communes du lotissement, comprenant notamment les voiries, réseaux, espaces verts et équipements associés.

Approuvé à l'unanimité

Affaires diverses

GOUIRY Catherine

- Réponses aux questions transmises M. BASTIANELLI sur les montants des subventions attribués aux associations (transmission de la copie de la délibération correspondante) et sur la demande de commodat de l'association valorisons les friches (information sur la recherche de la forme administrative la plus adaptée, un commodat ne paraissant pas approprié).
- Organisation à venir du tournage d'un clip par l'association « Lo cami del sol » au profit d'enfants malades : communication à faire sur la route fermée (sera fait par le département et les services préfectoraux). Réunion en sous-préfecture. Mise à disposition du foyer de campagne et du club house.
- Information sur une procédure de déclaration de calamités agricoles en cours.
- Vente de la distillerie, le dernier paiement a été effectué, le terrain est donc définitivement vendu comme prévu dans l'acte de vente qui mentionnait une date butoir au 31 mars 2026.
- Information sur la situation de trésorerie qui est à ce jour de 366 937,81 € avec dépenses en cours de prise en charge pour 77 269,20 € soit 289 668,61 €.

FREU Jean-Pierre

Compte-rendu des dégâts causés par la tempête Nils du 12 février 2026 : La tempête Nils, survenue le 12 février 2026, a provoqué d'importants dégâts sur la commune, entraînant la chute de nombreux arbres, tant sur le domaine public que chez des particuliers.

Dégâts sur le domaine communal : Le service technique termine de broyer les branchages cette semaine

Dans le cadre des bilans et perspectives prévention du feu : Comme nous vous l'avions souligné, nous avons envisagé des mesures préventives, la sécurisation des zones sensibles en particulier autour du lotissement des jardins et Cabanels, ainsi que des OLD vont être prochainement engagés.

Voiries : **Travaux d'enfouissement des réseaux électriques – Rue du Télégraphe** : Les travaux d'enfouissement des réseaux électriques ont débuté rue du Télégraphe, en collaboration avec le SYADEN et la SPIE. Leur durée est estimée à 40 jours. Comme prévu, ce chantier, situé dans une voie sans issue, engendre des contraintes importantes en matière de stationnement et de circulation. Afin d'informer les riverains, nous avons distribué une centaine de tracts dans les rues adjacentes quelques jours avant le démarrage des travaux. Par ailleurs, nous avons sollicité et obtenu l'autorisation de M. Ribourel, propriétaire du terrain situé au bout de la rue de l'Étang, pour utiliser cet espace comme parking provisoire pendant la durée du chantier. Nous avons également débroussaillé légèrement le terrain pour en faciliter l'accès, une initiative que M. Ribourel a saluée, puisqu'il envisageait déjà de le faire. Ce parking provisoire, réservé aux riverains munis d'une carte de résident, est opérationnel depuis hier.

Maison des douaniers : Les travaux de rénovation de la maison des douaniers ont bien débuté et le timing prévu devrait être respecté (fin mai – juin).

Répartition des lots et entreprises

Entreprise	Lot / Prestations	Montant (€ HT)
Art et Façade	Enduits intérieurs et extérieurs	47 096
Mignard	Gros œuvre	8 897,54
Métal Fabric	Menuiseries	6 510
SGE Bois	Platelage extérieur	5 243,40
SPIE	Électricité, VMC, alarme, vidéoprotection	17 000

Vidéoprotection : Les travaux d'installation sont presque terminés, Toutefois certains problèmes techniques ont retardé ce chantier. Il ne restera vendredi que les caméras situées à l'intersection de la rue de St roc et la traverse de Sigean pour lesquelles il a fallu faire une demande de compteur Enedis (qui n'était pas prévu), les caméras à l'entrée de la ZA qui ont nécessité une autorisation du grand Narbonne qui en a la compétence et celle du parking de la Bade qui attend le branchement Enedis. Toutefois les premiers essais réalisés se révèlent très satisfaisants, confirmant la pertinence des choix techniques opérés. 19 caméras seront prochainement opérationnelles, positionnées sur les sites stratégiques de la commune, conformément à la réglementation en vigueur. Ces équipements sont reliés à un Centre de Supervision Urbain (CSU) sécurisé, installé en mairie, garantissant ainsi la protection des données et le respect des règles de confidentialité.

Antenne TDF : L'antenne TDF conformément à l'avis des ABF (couleur essentiellement) est maintenant installée comme nous vous l'avions indiqué lors de notre dernier conseil municipal. Elle ne sera toutefois fonctionnelle que une fois les divers travaux de branchements électriques réalisés soit dans 1 mois et demi à 2 mois.

COMBES Séverine

- Fête foraine du 10 au 12 avril, malheureusement aucune association ne s'est mobilisée pour une animation au foyer de campagne.
- Salon du livre prévu le 26 avril au foyer de campagne.

PEREZ Pierre

- Chantier au parking de La roque suite à la panne de la rétro pelle du tracteur
- TIG à venir pour les vacances au cimetière pour du nettoyage
- Les Chantiers jeunes sont prévus deuxième semaine des vacances pour peintures au gymnase et mobilier urbain. 10 jeunes pendant 4 jours. Prévoir la mise à disposition de la salle du pôle jeunesse

Jean-Pierre DUPONT va représenter la commune à la réunion de l'association départementale des CCFF.

Question de Françoise ROCHETTE sur l'organisation d'une « Journée Environnement » qui était habituellement prévue au mois d'avril. A organiser par la commission environnement.

Françoise ROCHETTE

- Festival La Tempora du Grand Narbonne à Peyriac de mer le 23 juillet. Appel à candidature qui va arriver pour la prévision d'une buvette par une association locale.
- Exposition sur le thème des océans, qui pourrait être mis à disposition par la Ville de Narbonne pour une durée d'un mois. Transport à assurer par la commune et assurance à prévoir.
- Invitation pour la préparation le 7 mai de l'apéritif de la cérémonie du 8 mai. Solution à trouver pour l'électricité, Gérard BERNABEU étant absent. Sinon possibilité d'achat d'un micro autonome avec nouvelle sono.
- Inscriptions ouvertes pour l'accueil de loisirs. Planning des activités modifié

Sandrine BAUMES : informe qu'elle essaye de trouver des volontaires pour reconstituer un comité des fêtes.

Dominique GAUBERT : informe de sa participation à la réunion programmée au palais du travail sur la LGV le jeudi 9 avril, ouverte à tous et sur le travail engagé sur la refonte du site internet avec Jean-Pierre DUPONT.

La séance est levée à 20h30.